

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 55681

#### Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la journée "ce que soulève la jupe" qui doit avoir lieu le 16 mai 2014 dans 27 lycée de l'académie de Nantes. Comme on peut le lire dans un dossier de presse publié par l'académie, cette journée consiste à mobiliser les lycées au nom de la lutte contre les discriminations. Le principe consiste notamment à "inviter filles et garçons, élèves et adultes [...] à porter une jupe". Le comité de la jupette (sic) du lycée Georges-Clémenceau de Nantes les invite également à venir en cours avec du "rouge à lèvre rouge". Il est légitime de s'interroger sur l'utilité et le bien-fondé d'une telle initiative. Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour s'opposer à une telle action. Premièrement, les académies n'ont pas vocation à relayer la propagande de militants LGBTQI. Deuxièmement, plusieurs études indiquent que les garçons ont plus de difficultés scolaires que les filles. Si discrimination il y a là, peut être le ministère devrait-il porter son attention là-dessus. En effet, culpabiliser les garçons en les chapitrant constamment sur leur sexisme n'aidera certainement pas à améliorer leur niveau. Cette journée, soutenue et promue par le rectorat, et donc de facto par le ministère de l'éducation nationale lui-même, illustre une fois de plus la progression de l'idéologie dans les écoles publiques. Il s'agit ni plus ni moins d'une volonté politique farouche d'imposer une nouvelle vision de la société où hommes et femmes seraient totalement indifférenciés au nom de l'égalité. Le fait d'inciter des garçons à porter une jupe marque clairement une volonté de nier l'altérité sexuelle qui est un fondement et un repère essentiel de notre société. On se sert de l'école, de la maternelle jusqu'au lycée, pour faire table rase de l'héritage culturel et des valeurs chrétiennes qui nous ont été légués. Il lui demande donc s'il compte prendre des mesures pour que les académies cessent de propager l'idéologie du genre.

## Texte de la réponse

« Ce que soulève la jupe » est une action imaginée et organisée par les élus lycéens du conseil académique à la vie lycéenne (CAVL) de l'académie de Nantes, à laquelle les équipes éducatives ont apporté leur soutien compte tenu de sa contribution à la prévention des discriminations fondées sur le sexe et des violences sexistes dont les élèves peuvent être victimes. Cette action, qui résulte entièrement de l'engagement de lycéens, a vu le jour au sein de la commission « discrimination - citoyenneté » du CAVL en 2012-2013 et a été reconduite cette année dans plus d'une vingtaine d'établissements. Elle s'inscrit dans une tradition déjà ancienne d'engagement du ministère, des autorités académiques et des personnels dans la prévention des discriminations et la promotion de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système scolaire. Cette journée d'action et de sensibilisation à la lutte contre les discriminations fondées sur le sexe fut le temps fort d'une mobilisation des élus lycéens tout au long de l'année ; la proposition de porter une jupe avait pour objet de montrer symboliquement que les jeunes hommes peuvent se sentir concernés par les manifestations de sexisme que les jeunes filles peuvent parfois subir quand elles-mêmes sont en jupe ; enfin, l'essentiel de cette initiative reposait sur la proposition d'une diversité d'actions invitant à réfléchir aux inégalités de fait entre les femmes et les hommes et à leurs conséquences : des cafés citoyens, des débats sur la pause méridienne, des projections de films, des affichages ont ainsi été organisés dans les établissements participants.

Le terme de « propagande » utilisé dans la question posée semble donc particulièrement inapproprié, d'autant que de telles initiatives ne sont pas nouvelles et étaient organisées dès 2006 dans plusieurs académies, sans qu'elles aient suscité les mêmes réactions et fait l'objet des mêmes condamnations. Le ministère, engagé de longue date en faveur de la promotion de l'égalité et de la prévention des discriminations, en faveur de la réussite de tous, garçons et filles, continuera son action pour aider les futurs citoyens que sont les lycéens à développer une société plus juste et égale.

#### Données clés

Auteur: M. Jacques Bompard

Circonscription: Vaucluse (4e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 55681 Rubrique : Enseignement secondaire

**Ministère interrogé**: Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche **Ministère attributaire**: Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 20 mai 2014, page 3990 Réponse publiée au JO le : 9 décembre 2014, page 10330